

Titre d'emploi : **ÉTUDIANT SURVEILLANT - ÉTÉ 2018**
Date limite mise en candidature : 20 avril 2018
Type : Emploi d'été
Durée : 25 juin au 17 août 2018

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte, mais inclut les deux genres.

Située à quarante kilomètres à l'Est de Montréal, sur la Rive-Sud, Marieville est la principale ville du Cœur de la Montérégie. Elle compte plus de 11 000 habitants, dont plusieurs jeunes familles. Marieville est une ville dynamique toujours en croissance et offrant une multitude de services générant une belle qualité de vie à ses résidents.

La Ville de Marieville est à la recherche d'un surveillant (étudiant) qui sera en charge de la surveillance du gymnase de l'école Monseigneur-Euclide-Théberge.

DESCRIPTION ET PRINCIPALES TÂCHES :

Cet emploi saisonnier est assujéti à un horaire de travail généralement fixe, en fonction de l'horaire du camp de jour de gymnastique, qui devrait avoir lieu du lundi au vendredi, entre le 25 juin au 17 août 2018, de 8h45 à 16h15. Certaines semaines du camp de gymnastique pourraient être annulées en fonction du nombre d'inscriptions insuffisant.

Sous l'autorité du chef de service aux loisirs, le surveillant étudiant aura les tâches suivantes à exécuter :

- S'assurer de l'ouverture et de la fermeture des lieux;
- Assurer la sécurité des usagers et des lieux;
- Vérifier les équipements nécessaires à la tenue des activités ainsi que les remettre en bon état et au bon endroit;
- Identifier et placer les équipements d'urgence;
- Accomplir toutes tâches connexes à son emploi.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES :

- Être étudiant au moment de la présentation de sa candidature et retourner aux études à l'automne 2018;
- Capacité d'adaptation, autonomie, débrouillardise et bonne forme physique;
- Une expérience pertinente à ce type d'emploi sera considérée comme un atout.

Les conditions de travail seront établies conformément à la convention collective intervenue entre la Ville de Marieville et le Syndicat des employés (es) cols bleus de la Ville de Marieville (CSN), qui est actuellement en vigueur.

Les personnes intéressées et croyant posséder les qualités et l'expérience requises doivent faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le **vendredi 20 avril 2018 à 16 h**, par courrier postal, télécopieur ou courriel :

POSTE D'ÉTUDIANT SURVEILLANT - ÉTÉ 2018

Service des Loisirs et de la Culture
Ville de Marieville
2005, rue du Pont
Marieville (Québec) J3M 1J8
Télécopieur : 514 666-1766
Courriel : loisirculture@ville.marieville.qc.ca